



**Questions**  
pour un

*Citoyen*  
de l'énergie

# QUESTION « SCIENCE »

**En France, quelle part de l'électricité qui sort de nos prises est d'origine renouvelable?**

1 1 sur 100

2 17 sur 100

3 50 sur 100

**RÉPONSE**

Le mix électrique français (le cocktail de production d'électricité) est réparti entre le nucléaire (75%) et les énergies renouvelables (17%) dont une grande majorité est issue de l'énergie hydraulique (11%) (Source : RTE).

Rappelons que les objectifs de la loi Energie est de 23% EnR en 2020.

# QUESTION « FUTUR »

**Selon l'ADEME, quand sera t-il possible de produire une électricité issue à 100 % d'énergies renouvelables en France ?**

1

2025

2

2050

3

Jamais

**RÉPONSE**

En 2015, l'ADEME a publié un scénario « 100 % énergies renouvelables », traçant la voie vers un bouquet électrique intégralement composé de ressources « vertes » à l'horizon 2050. L'étude estime que le potentiel de production électrique des EnR peut atteindre 1.268 TWh, soit trois fois la demande annuelle d'électricité de 422 TWh en 2050. Par ailleurs, L'institut NégaWatt estime même que l'objectif 100% renouvelable est possible pour tout type d'énergie en remplacement des fossiles (gaz, pétrole).

# QUESTION « POLITIQUE »

Pour atteindre ses objectifs, combien d'éoliennes la France devra t-elle installer d'ici 2023 ?

1

4 600 éoliennes

2

67 500 éoliennes

3

123 000 éoliennes

RÉPONSE

Dans l'arrêté du 24 avril 2016 de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPE), la France se fixe comme objectif un parc éolien total entre 21 800 MW et 26 000 MW. Fin 2016, ce parc était de 12 000 MW (Source : FEE).

Ce qui revient à doubler la capacité éolienne du pays en 6 ans.

Soit 4 600 éoliennes supplémentaires ! (d'une puissance unitaire de 3 MW).



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# QUESTION « MONDE »

En 2015, sur les nouvelles capacités de production d'électricité installées, quelle est la part des énergies renouvelables?

1

35 %

2

60%

3

90%

RÉPONSE

90% ! Selon l'Agence Internationale de l'Energie, les renouvelables ont représenté 90% de la nouvelle génération d'électricité installée en 2015. Elle était de 50% en 2014.

# QUI SUIS-JE ?

**Je suis le principal producteur d'énergies renouvelables en Allemagne, fort de plus de 51% des capacités installées,**

**je suis ???**

**1** Les 4 grands électriciens : RWE, E.ON, EnBW, Vattenfall

**2** Les États Fédéraux

**3** Les citoyens, regroupés en coopératives énergétiques

## RÉPONSE

En Allemagne, plus de la moitié des capacités renouvelables installées depuis 2000 sont en possession de personnes privées et agriculteurs, tandis que le nombre de coopératives citoyennes de l'énergie a été multiplié par 10 en 4 ans (près de 1000 au total actuellement). Dans le même temps, les quatre grands électriciens allemands (RWE, E.ON, EnBW, Vattenfall) n'ont investi que dans 7% des capacités renouvelables développées.



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# QUESTION « HISTOIRE »

**Quel était le score final du référendum français sur le nucléaire en 1948 ?**

1

58% de pour et 42% de contre

2

58% de contre et 42% de pour

3

0,001% pour, 99,999% abstentions.

**RÉPONSE**

Aucun, il n'y a pas eu de consultation sur le choix du nucléaire.

La centralisation énergétique qui a suivi la deuxième guerre mondiale a donné lieu à une confiscation des compétences en matière d'énergie.

Les choix énergétiques de la France, et notamment le virage du nucléaire, ont été pris sans consultation de la population qui a pourtant accueilli depuis 58 réacteurs nucléaires sur le territoire.

# QUESTION « SOCIETE »

**Quel équipement énergétique les français sont-ils quasiment les seuls à utiliser dans le monde ?**

**1** Le radiateur électrique

**2** Le calva

**3** L'EPR

**RÉPONSE**

De nombreux pays interdisent carrément l'utilisation de chauffage électrique (par exemple le Danemark ou la Suisse dans le neuf). Le chauffage électrique est en grande partie responsable des grosses surcharges de besoins que notre pays subit, chaque hiver maintenant. Nous avons en effet besoin de trouver des moyens pour justifier nos 58 réacteurs nucléaires...

# QUESTION « DROIT »

Qui a le droit de produire et de vendre de l'électricité ?

1 EDF et ENGIE (ex GDF)

2 AREVA

3 Tout le monde

RÉPONSE

En installant des panneaux solaires sur son toit et en injectant l'électricité dans le réseau. Ou bien collectivement en lançant ou s'impliquant dans un projet collectif de production d'énergie solaire ou éolienne par exemple.

NB : AREVA n'est pas producteur (seulement constructeur de réacteur)

# VERT OU VERT PÂLE ?

Quel fournisseur d'énergie vend une électricité 100 % renouvelable et coopérative ?

1 EDF et ENGIE

2 Planète Oui

3 Enercoop

RÉPONSE

Enercoop vend exclusivement de l'énergie d'origine renouvelable, achetée directement aux producteurs. *EDF Energie nouvelle* n'est pas un fournisseur d'électricité mais une filiale d'EDF qui a vocation à développer des énergies renouvelables en France mais en grande partie à l'étranger. *Planète Oui* ainsi que les autres fournisseurs (EkWateur, etc) qui vantent une énergie verte, proposent de « l'électricité renouvelable » avec des certificats de garantie d'origine, mécanisme de marché fait pour assurer l'origine renouvelable de l'énergie mais qui ne soutient pas les producteurs en place et qui n'incite pas à en développer davantage car le marché est largement surdimensionné.

ÉNERGIE  
PARTAGÉE

# QUESTION « DROIT »

Quelle avancée majeure a permis la loi de transition énergétique pour une croissance verte ?

1 Les citoyens et les collectivités peuvent participer au financement de projets EnR citoyens

2 La prolongation de durée de vie des centrales nucléaires à 50 ans.

3 La fin du « tarif agent » pour les salariés d'EDF, dans un objectif de réduction du gaspillage.

## RÉPONSE

La loi de transition énergétique reconnaît les projets « participatifs » de production d'ENR et favorise l'implication à leur financement des citoyens et des collectivités. Pour Energie Partagée, l'enjeu reste de coupler cette implication à un réel pouvoir de gouvernance des citoyens et collectivités pour garantir l'intérêt des territoires.

# ESTIMATION

En 2017, quelle somme Énergie Partagée a investi au capital des projets citoyens d'énergie renouvelables ?

1

3 millions d'euros

2

10 millions d'euros

3

365 millions d'euros

RÉPONSE

Énergie Partagée est l'outil de la transition énergétique. Grâce à la finance solidaire de ses 5000 épargnants, Énergie Partagée investit directement au capital de nouveaux projets de production (35 en 2017) d'énergies renouvelables (solaires, éoliennes, hydraulique et de biomasse) pour permettre de lancer les travaux.

L'objectif est d'atteindre 25 millions en 2020.

# ESTIMATION

**En France en 2017, combien de projets d'énergies renouvelables sont portés et financés par des acteurs et citoyens du territoire ?**

1

5 470 projets

2

926 projets

3

250 projets

**RÉPONSE**

On estime à 250 le nombre d'initiatives locales de développement de projets citoyens de production d'énergie. La plupart sont en cours de montage. Petit à petit, les collectivités, les groupements citoyens et les acteurs privés se saisissent de l'enjeu énergétique pour réfléchir ensemble à la production et la consommation du territoire.

# L'ŒUF OU LA POULE

Un projet citoyen d'énergie  
est-il un projet :

1 De production  
d'énergie

2 D'économie  
d'énergie

3 De renforcement  
musculaire

RÉPONSE

Historiquement les premiers projets citoyens d'énergie sont de la production, qui prévoient dans un second temps tous des actions d'économie d'énergie (une fois les habitants associés, et encore mieux, une fois que des bénéfices sont dégagés). C'est la démarche negawatt en faisant de la participation à la production de kWh le levier pour produire des negawatts!

# QUESTION « BRETAGNE »

Combien de personnes ont investi au capital de Bégawatts, le premier parc éolien citoyen en Bretagne et fondateur d'Énergie Partagée ?

1

225 personnes

2

753 personnes

3

1 000 personnes

RÉPONSE

1000 personnes ! Via une soixantaine de clubs d'investisseurs et via la souscription de nombreux actionnaires Énergie Partagée. Depuis plusieurs projets de cette taille ont essaimé (IsacWatts). Ils font preuve de beaucoup de pédagogie et de transparence pour les associer, ce qui a permis de prendre les décisions à chaque fois à l'unanimité !

# QUESTION «GROS SOUS»

Quel est le montant de l'épargne investie par les citoyens dans le projet éolien Bégawatts ?

1

180 000 euros

2

1 800 000 euros

3

18 000 000 euros

RÉPONSE

Chacun met selon ses moyens. La plupart mettent autour de 1000 euros, certains trente euros, d'autres plusieurs milliers. 12 millions est le total de l'investissement.

# KEZAKO ?

## Qu'est-ce que Énergie Partagée ?



1

Un site de rencontre  
entre écologistes

2

Le mouvement de  
l'énergie citoyenne

3

Un fournisseur  
d'électricité 100%  
renouvelables

### RÉPONSE

Un mouvement de citoyens en mouvement : une asso loi 1901 et une entreprise de l'ESS, labellisée Fnansol. L'association Énergie Partagée réunit des acteurs de la transition énergétique locale et intervient aux niveaux local, national et régional pour sensibiliser et mobiliser sur les enjeux des projets citoyens. Énergie Partagée Investissement collecte l'épargne citoyenne et l'investit au capital de projets d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie.



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# DEVINETTE

## Qu'est-ce qu'une réunion "Tupperwatt"?

1 Une réunion de retraités d'EDF

2 Une réunion de collecte de fonds dans un cadre privé

3 Une réunion pour économiser l'énergie ("tu perds watt")

### RÉPONSE

Rien de tel qu'une discussion en petit comité et dans un cadre agréable pour mobiliser les investisseurs d'un projet citoyen. Souvent, ces réunions aboutissent à la création de clubs d'investisseurs collectifs. Organisé pour la première fois dans le cadre de la levée de fonds du projet «Bégawatts», c'est réunion permettent de parler ouvertement des valeurs du projet collectif et des conditions d'investissement, en fonction des capacités de chacun.

# CHERCHEZ L'INTRUS

Lequel de ces critères ne figure pas dans la Charte d'Énergie Partagée :

1 Ancrage local du projet

2 Rentabilité financière

3 Respect de l'environnement

## RÉPONSE

La rentabilité n'est pas un critère de la charte Énergie Partagée. La Charte parle plutôt de "finalité non spéculative", pour inciter les porteurs de projets citoyens à rechercher plus l'intérêt territorial que l'intérêt financier individuel et exclusif.

En revanche, c'est une exigence dans le cadre de l'investissement d'Énergie Partagée. Investissement en complément de la charte. Tous les projets soutenus sont rentables et dégagent des rentabilités pour leurs investisseurs.

# ESTIMATION

## À quelle hauteur les banques financent-elles les énergies renouvelable ?

**1** 5 fois plus que les énergies fossiles

**2** Autant que les énergies fossiles

**3** 7 fois moins que les énergies fossiles.

### RÉPONSE

Entre 2009 et 2014, les banques françaises ont consacré 129 milliards d'euros aux énergies fossiles, contre 18 milliards pour les énergies renouvelables.

BNP Paribas est la première banque française à financer les carburants fossiles, à hauteur de 52 milliards d'euros - contre 6 milliards pour les énergies renouvelables - sur la période 2009-2014, soit ... neuf fois plus.

# QUESTION « FINANCE »

En 2015, dans le monde, dans quels moyens de la production d'électricité y a-t-il eu le plus d'investissements ?

1 Le nucléaire

2 Le charbon et le gaz

3 Les énergies renouvelables

## RÉPONSE

Renouvelables ! avec 286Mds\$, soit 2 fois plus que les investissements réalisés dans les moyens de productions par charbon et gaz (130Mds\$). Pourtant il y a toujours un fort déséquilibre dans les subventions accordées par les Etats, 490Mds\$ pour les fossiles (gaz et charbon), 135Mds\$ pour les renouvelables. Et cela sans compter les investissements dans la grande hydraulique (grands barrages). Le nucléaire quand a lui compte pour moins de 50Mds€

# QUESTION « FINANCE »

Quelle part du livret « Développement Durable » finance des activités de développement durable ?

1

Moins de 10%

2

50% minimum

3

99%

## RÉPONSE

Selon la loi, 10% des encours des livrets de développement durable doivent être affectés au financement des travaux d'économie d'énergie. La réalité est malheureusement bien moindre car les banques ne jouent pas le jeu. Le reste des encours du LDD finance les PME-PMI, sans aucune garantie de 'développement durable'.

Alors comment pouvez-vous savoir ce que soutient votre argent ?



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# QUESTION « FINANCE »



## Qu'est-ce qu'on appelle en 2016 dans les pays industrialisés le "désinvestissement" ?



1

Les citoyens qui se détournent de la politique

2

Les citoyens qui enterrent leur argent dans leur jardin potager pour amorcer la décroissance

3

Les investisseurs, notamment institutionnels, qui retirent leur épargne des actifs fossiles.

RÉPONSE

Le mouvement de désinvestissement invite les institutions, les particuliers et les gouvernements à montrer l'initiative dans le combat pour le climat en désinvestissant des combustibles fossiles.



ÉNERGIE  
PARTAGÉE

# QUESTION « SPORT »

Combien de temps doit pédaler un champion de cyclisme à pleine puissance pour produire l'énergie nécessaire à griller une tranche de pain de mie ?

1 10 secondes

2 2 minutes

3 20 minutes

RÉPONSE

Un coureur allemand spécialiste du cyclisme sur piste a pédalé sur un home-trainer et a atteint les 700 watts. Il a réussi à produire 0.021 kWh et a grillé légèrement une tranche de pain. A la fin de la vidéo, on peut voir qu'il faudrait 180 « Robert Förstemann » pour faire démarrer une voiture et 43 000 « Robert Förstemann » pour un avion. Délirant !